

ver sur les hauteurs du Trocadero, ont vivement touché la grande majorité de l'Assemblée et lui ont fait regretter que le côté peu pratique de cette proposition ne permit pas de l'adopter. En effet, le temple proposé par M. Jean Brunet ne devant être consacré à aucun culte déterminé, serait resté désert. Les librepenseurs de la gauche n'en ont pas moins paru très embarrassés de la profession de foi religieuse de M. Jean Brunet.

C'est avec une vive douleur que les amis de M. Augustin Cochin ont appris, ce matin, à Versailles, que le préfet de Seine-et-Oise était dans un état désespéré.

M. Armand Ravelot, auquel nous devons déjà le Code manuel des lois de la Presse, vient de faire paraître à la librairie Palmé le Code-manuel des lois civiles, — ecclésiastiques, un vol. de 300 pages, prix 2 fr.

L'auteur a réuni dans ce travail toutes les lois qui concernent les rapports de l'Eglise et de l'Etat, l'organisation générale de l'Eglise, les ministres du culte, l'enseignement ecclésiastique, l'exercice du culte, les fabriques, les biens des cures, des messes épiscopales, des chapitres cathédraux, des congrégations religieuses, les sépultures. Chaque article est accompagné d'un commentaire court et précis tiré de la jurisprudence civile et administrative.

de SAINT-CÉRON.

Paris, 9 mars 1872.

J'avais raison de vous mettre en garde l'autre jour contre les bruits qui couraient sur les compensations diplomatiques que M. Thiers avait offertes à M. Pouyer-Quertier. Tous ces bruits sont aujourd'hui complètement démentis. Le conseil des ministres consulté a repoussé à l'unanimité, moins une voix (celle de M. de Larcy), la nomination de M. Pouyer-Quertier au poste d'ambassadeur à Berlin. Il est exact que l'ex-ministre des finances se soit fait inscrire à la réunion Saint-Marc Girardin; jusqu'ici, le député de Rouen ne s'est agrégé à aucun groupe parlementaire.

Il est toujours question d'intenter une action civile à l'ex-préfet de l'Eure, pour exiger de lui la restitution des 213,000 fr. dont il a disposé indûment. Beaucoup d'avocats conseillent ce procès et pensent que les tribunaux civils ne pourront pas amnistier M. Janvier de la Motte. Rien n'est encore décidé sur le choix du ministre des finances. Les amis particuliers du Président de la République prétendent que M. Thiers veut attendre l'issue du débat sur le projet de loi Victor Lefranc avant de donner un successeur à M. de Goulard.

Le nom de M. Augel a été prononcé, mais M. Thiers l'aurait, paraît-il, écarté pour ne pas froisser les susceptibilités des gens qui croient que l'honorable député du Havre a conservé de secrètes sympathies pour le régime déchu.

Hier, M. Thiers et M. Victor Lefranc se sont rendus au sein de la commission chargée d'examiner le projet de loi relatif à la presse. L'entrevue a duré une heure. Le Président de la République a fait l'apologie du projet de loi et demandé le maintien du texte primitif. Tous les régimes, a dit M. Thiers, se sont défendus; le gouvernement actuel, légalement constitué, ne peut pas plus que les autres rester désarmé. Les membres de la commission ont écouté avec beaucoup de déférence les explications de M. Thiers et de M. Victor Lefranc, mais aucune réponse ne leur a été faite.

Je vous ai parlé hier d'une manifestation pacifique que préparait en ce moment le parti bonapartiste, pour le 20 mars. Il paraît que les communards songent de leur côté à faire une démonstration politique et fêter l'anniversaire du 18 mars. Les fédérés revenus des pen-

tons s'organiseraient même, s'il faut en croire les rumeurs accréditées, pour prendre les armes et hasarder un prononciamiento.

Ce qui a pu donner naissance à ces bruits, c'est probablement la concentration de troupes qu'opère en ce moment le général Ladmirault; reste à savoir si les mouvements ordonnés par le gouverneur de Paris sont motivés par la crainte d'une émeute. Toujours est-il que les divisions qui, depuis le 24 mai, stationnaient à Versailles sont dirigées sur Marseille, tandis que les régiments du camp de Saint-Maur ont reçu l'ordre de venir occuper les casernes de l'Ecole Militaire, de Babylone, des Invalides, de Lourcine etc.

On ajoute que les soldats qui forment cette division montreraient de vives sympathies pour l'ordre de choses actuel. Une grande partie d'entre eux auraient, dit-on, fait partie de l'armée de la Loire.

Hier soir, à eu lieu à Versailles une imposante réunion du centre droit. M. Casimir Périer, officieusement délégué par M. Thiers, a pris la parole pour engager les membres de ce groupe parlementaire à fusionner avec leurs collègues du centre gauche.

Comme le Journal de Roubaix l'a déjà dit, les élections pour le département du Nord, qui devaient avoir lieu le 24 mars, sont ajournées; la date n'en est pas encore fixée. Quant à celles de la Corse, le gouvernement usera probablement du délai de 6 mois que la loi lui accorde.

Vingt-deux brigadiers de gendarmerie ou simples gendarmes sont partis hier pour la province; ils sont éloignés de Paris pour avoir assisté en uniforme aux obsèques de M. Conti.

Il résulte de la liquidation des comptes de la garde nationale que l'organisation de nos milices citoyennes, habilement équipée, solde, bons de pain, indemnité de 75 c. aux femmes, a coûté pour Paris, environ 760 millions.

Le bruit court que Millière est en traitement dans une commune voisine de Genève. L'ancien représentant de Paris aurait reçu douze balles, lors de l'entrée des troupes à Paris, onze auraient déjà été extraites.

Les frères ignorants

Il a été établi à Paris, en 1841, des concours entre toutes les écoles primaires, pour l'obtention de certaines bourses fondées dans les collèges municipaux. Voici les résultats officiels depuis 1848 :

1848 sur 31 bourses	27 aux frères	4 aux laïcs	
1849	32	31	1
1850	32	24	8
1851	40	28	12
1852	40	33	9
1853	40	31	8
1854	40	32	8
1855	40	32	8
1856	40	32	8
1857	40	36	4
1858	40	36	4
1859	40	38	6
1860	40	34	6
1861	40	34	6
1862	40	35	5
1863	40	31	9
1864	40	34	6
1865	40	37	3
1866	40	29	11
1867	40	36	4
1868	40	38	2
1869	40	25	15
1870	40	35	5
1871	40	29	11
1872	40	28	12
Lycées	975	802	173

Ainsi, en 25 ans, sur 975 bourses données au concours, les Frères en ont obtenu 802 et les laïcs 173. Ce résultat nous dispense d'entrer dans d'autres détails.

Informations-Nouvelles

La commission saisie du projet relatif aux lieux de détention pour les déportés a obtenu du Gouvernement qu'il renoncât à l'île des Saintes (Antilles); tous les déportés seront envoyés à la Nouvelle-Calédonie.

Dans la discussion qui a précédé cette décision, deux motifs ont été invoqués: le premier, que l'île des Saintes était malsaine, motif très sérieux le second, que, s'il y avait des lieux de déportation aux Antilles et à la Nouvelle-Calédonie, les déportés se trouveraient placés sous des commandements différents; que, par suite, ils pourraient ne pas être traités de la même manière; que les uns pourraient se trouver mieux, les autres plus mal; ce qui serait contraire à l'esprit de loi qui lui inflige la même peine, et à l'Egalité. Ce fétichisme de l'Egalité, craignant que des condamnés ne soient pas également mal nous a paru devoir être signalé. C'est une preuve des puérités auxquelles peut amener une idée fixe.

Nous lisons dans l'Union: « Ainsi que nous l'avions annoncé, un service d'anniversaire a été célébré ce matin en l'église Notre-Dame de Passy, pour le repos de l'âme de M. Henry de Riancey, ancien républicain et chef de l'Union. »

« Un grand nombre de nos amis avait tenu à y assister et à rendre ainsi un nouvel hommage à la mémoire du vaillant et dévoué publiciste qui a lutté si longtemps dans ce journal pour l'intégrité des principes religieux et politiques, à la défense desquels il avait consacré sa vie. »

Les acquittements des journaux accusés d'avoir outragé la commission des grâces inspirent aux journaux républicains des réflexions fort inattendues. Le Siècle et l'Avenir national affirment que la décision des jurys est une condamnation de la politique de l'Assemblée, une façon de dire aux représentants: « Frères, il faut mourir! »

Entre nous, je ne crois pas que les jurys en question aient obéi à un sentiment de ce genre. Il me paraît juste de mettre leur décision d'abord sur leur conscience, mais surtout sur cette prodigieuse indifférence pour la justice et la légalité qui fait le fond de l'opinion.

En effet, dans le cas qui nous occupe, il ne s'agit pas de défendre ou de discuter une opinion, mais bien de savoir si Rossel et Ferré avaient justement subi la mort. La chose, prise sous cet aspect, ne me paraît pas discutable, et les deux tiers au moins des jurés doivent être individuellement de cet avis. En acquittant les journaux qui disaient précisément le contraire, ils ont donc sans doute obéi à ce fatal besoin de faire montre d'indépendance, à cette manie opposante résumée victorieusement dans l'immortel M. Prudhomme, dont le sabre savait défendre les institutions de son pays... et au besoin les combattre.

M. Bamberger, député de Meurthe-et-Moselle, auquel M. Thiers a écrit il y a quelque temps une lettre mystérieuse, genre Barthélemy Saint-Hilaire, assure-t-on, a cru devoir protester dans les journaux contre toute fausse interprétation.

Il a affirmé que cette lettre, toute personnelle, « ne pouvait qu'affirmer les véritables conservateurs dans leur confiance en M. Thiers. »

Les véritables conservateurs!... c'est très clair; mais M. Bamberger aurait bien dû publier la lettre tout de même.

La surtaxe élevée du tabac faite aux ouvriers des faubourgs de Paris dans ce vieux langage familial et expressif de nos pères, qui s'accoutumait si bien des proverbes et dictons, que l'on fume sans tabac sous la République.

On écrit de Londres au Memorial diplomatique que le prince Napoléon a acheté une maison dans cette capitale, et qu'il

viendra s'y installer sous peu avec sa famille.

M. Toïain a prétendu, dans une des dernières séances, que le clergé de Mulhouse avait excité la grève qui, en 1870, amena la cessation du travail dans les manufactures de cette ville.

Le clergé de Mulhouse vient de donner un démenti formel à cette calomnie, en adressant à l'Assemblée une protestation dans laquelle il relève deux faits qui se passent de commentaire.

Le premier, c'est que, le curé de Mulhouse étant mort quelque temps après la fin de la grève, le délégué du conseil municipal rappela, dans une allocution prononcée sur sa tombe, les efforts énergiques que le vénérable abbé avait faits pour mettre fin à la grève et l'heureuse réussite de cette intervention.

Le second, c'est qu'il n'y avait dans l'arrondissement de Mulhouse qu'un seul journal catholique qui loin d'encourager la grève, comme l'avait affirmé M. Scheurer-Ketsner, publia, au contraire, un appel chaleureux de M. Keller aux ouvriers, pour les conjurer de reprendre leur travail.

Voilà comment MM. les radicaux entendent la vérité!

La protestation du clergé de Mulhouse sera probablement portée à la tribune par M. Keller dans une prochaine séance.

On prête à l'un des membres du patriotique clergé d'Alsace un joli mot:

« C'était, il y a quinze jours, dans une ville du Haut-Rhin. Un pécheur vint trouver un matin le curé, et lui dit tout d'abord: »

« — Je dois vous confesser que je suis Allemand. »

« — C la ne se confesse pas, répondit tranquillement le curé, ce n'est pas un péché... c'est un malheur. »

M. Pouyer-Quertier a reçu écrit d'une main inconnue, le petit distique suivant tiré des Femmes savantes, acte V, scène 4: Il n'est pour le vrai sage aucun revers funeste. E perdat toute chose, à soi-même il se restitue.

Au temps où M. Janvier de la Motte était préfet de l'Eure, un candidat de l'opposition se présente un jour dans le département. On était précisément à la veille d'une élection.

Le candidat va voir le préfet, et dans le cours de la conversation: « Je suis sûr, lui dit-il, que si vous ne promettez pas des routes et des chemins de fer aux électeurs, vous ne ferez pas passer votre candidat. »

Faisons-en l'expérience, répondit M. Janvier en riant, et pour que vous puissiez contrôler mes paroles, je vous offre de m'accompagner dans une tournée électorale.

L'offre acceptée, on partit. Seulement, le candidat de l'opposition ne tarda pas à s'apercevoir qu'il était pris au piège.

A chaque village, à chaque maire, M. Janvier le présentait comme le concurrent du candidat officiel, disant: « Voici M. un tel, qui s'oppose à ce que je promette des routes et des chemins de fer. »

Et le visage du maire se rembrunissait, et les électeurs regardaient d'un mauvais œil le candidat de l'opposition. M. Janvier fit bien, que cette année-là, comme toujours, dans l'Eure, la préfecture fit passer ses candidats à une majorité considérable.

Un joli portrait de M^e Lachaud, dans la Presse, signé Fulbert Dumontel. Voici une anecdote, entre autres, qui prouverait que chez l'éminent avocat, la vocation a été précocée:

Avant de devenir le magnifique talent que l'on connaît et que l'on admire, il se révéla comme une vocation irrésistible et charmante. On m'a conté qu'à l'école, et tout enfant, chaque fois qu'un de ses petits camarades était accusé d'un méfait, Lachaud se levait vivement pour excuser sa faute ou demander sa grâce.

Toute la classe était ravie, touchée de son

accent pathétique et de sa voix attendrie. — Quelle pièce d'intelligence et quelle sensibilité! s'écriait le vieux maître. Quelle sensibilité! L'enfant plaidait...

Nous avons parlé l'autre jour d'un complot dirigé contre le roi d'Espagne. Le Courrier de la France explique le plan, la coupe et l'élevation de ce projet, qui fusionne agréablement les souvenirs de Gustave III et du complot de l'Opéra Comique:

Les républicains espagnols auraient projeté l'enlever le roi Amédec pendant une représentation de gala donnée à l'Opéra.

Les conjurés devaient éteindre le gaz et profiter de la confusion pour consommer leur action criminelle.

Le jeune roi aurait été conduit à Barcelone, embarqué pour l'Italie, et la république aurait été proclamée en Espagne.

Une révélation parvenue au dernier moment à la police a fait échouer le complot.

lés. Il se retira dans un coin de la chambre avec Madeleine qui s'arrachait les cheveux et s'accusait de tout. La marquise, comme la lampe qui va s'éteindre, s'était un peu ramimée; elle avait passé un de ses bras autour du cou de son fils, et appuyait sur son épaule sa tête alourdie. « Mon enfant, mon cher enfant! Il disait-elle si bas que sa parole se confondait avec son souffle, je t'attendais pour mourir! » Et George se tordait dans cette étreinte pour couvrir ses sanglots. D'autres fois, elle murmurait une prière, et quand elle arrivait au plus sublime passage de la plus sainte de toutes: « Nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés », George, qui tenait sa main pressée dans les siennes, et dont le regard ne se détachait pas de son visage, sentait cette main frémir et voyait à leur leur mal de ce visage se colorer d'une fugitive couleur. Il y eut là, entre ce fils et cette mère qui ne s'étaient presque jamais quittés, dont les destinées s'étaient rievées l'une à l'autre, quelques heures qu'il se serait impie de vouloir peindre, et qu'il vaudrait mieux placer, silencieux et recueillis, sous la garde de tous ceux qui ont aimé et pleuré.

Cependant la soirée approchait, et le docteur avait fait signe à l'abbé Sorel que les moments étaient comptés. La religion avait à prendre cette mort qui lui appartenait. La cloche de l'église avertissait, depuis midi, les gens du village, et ceux-là même qui s'étaient par-

du château et de l'indigence des Prasley, éprouvaient une émotion singulière de pitié et de respect en apprenant que cette femme, en qui se personnifiaient pour eux les souvenirs de cette race illustre déchuë, que cette femme allait mourir.

Les humiliations, les rapetissements de la pauvreté disparaissaient dans les sombres majestés de la mort. George redevenait, pour un soir, le seigneur de Prasley, par droit de douleur et de deuil. Il dit tout bas au curé qu'il désirait que tous ceux qui se présenteraient pour s'associer aux prières des agonisants, trouvaient toutes les portes ouvertes. L'abbé Sorel sortit pour aller annoncer aux fidèles le vœu de M. de Prasley: ce fut en ce moment qu'il rencontra M. Durousseau et Edgard arrivant en voiture de poste. Il était très timide, et M. Durousseau surtout lui avait toujours paru un personnage très important. Il n'osa donc pas leur parler, et se contenta de les saluer tristement. Nous avons vu de quelle façon et par quelle bouche M. Durousseau et son neveu avaient appris ce qui se passait au château.

George avait eu à se faire une violence horrible pour contenir le sentiment que lui inspira la vue de M. Durousseau; mais celle d'Edgard le trouva complètement insensible; il était à mille lieues des émotions et des souvenirs qu'eût pu éveiller en lui, dans tout autre temps, la présence du bel élégant. Il n'en fut pas de même de Sylvie. Elle travaillait

d'horreur et presque d'un remords personnel en devenant jusqu'au l'exaspération de l'orgueil blessé avait pu conduire son père; et s'approchant de son cousin, elle lui dit tout bas de cet air impérieux qu'elle savait si bien prendre:

« Monsieur, si vous ne repartez pas pour Paris cette nuit même, si vous n'épousez pas avant un mois la du-hesse de Birague, non-seulement je ne vous reverrai de ma vie, mais je vous mépriserais comme le plus vil et le plus lâche des hommes! »

Il est probable qu'Edgard se le tint pour dit, et que ses projets de séduction lui parurent d'ailleurs assez mal encadrés dans cette lugubre scène; car on ne le revit plus à Prasley.

Au bout d'un moment, le curé revint; les portes du château furent ouvertes, et la plupart des habitants du village affluèrent dans cette cour et ces corridors, déserts depuis si longtemps. L'abbé Sorel leur avait dit, à l'église, quelques paroles simples et bien senties, et ils arrivaient avec ces dispositions pieuses et recueillies que les organisations les plus grossières ne refusent jamais à ces circonstances solennelles. George, qui n'essayait plus de retenir ses larmes, eut pourtant la force de venir au-devant de cette foule, qui lui paya, en un instant, tout un arrière de sympathie et de respect.

Il parla aux plus notables d'une voix entrecoupée, leur demandant leurs pri-

res pour la sainte qui n'avait plus que quelques heures à vivre. Cette douleur profonde, sans étalage et sans faste, produisit sur ces âmes rudes une impression indicible. George de Prasley eût été, comme ses ancêtres, le maître suzerain de toute la contrée, qu'il n'eût pas recueilli plus de douloureux hommages. M. Durousseau, embarrassé de sa contenance et s'efforçant de consoler Sylvie qui ne lui répondait pas, se sentait petit auprès de l'agne de cette mère, du désespoir de ce fils. Son orgueil avait voulu se servir à lui-même, comme friandise de millionnaire, l'envers d'une comédie: c'était la mort qui se chargeait du dénouement.

M. Ramiard entra dans l'appartement; il avait toujours été dévoué à la famille. La mourante, qui ne pouvait plus parler, put encore le saluer d'un pâle sourire. M. Durousseau crut devoir entrer aussi. La marquise le regarda sans avoir l'air de le reconnaître. Le curé était auprès d'elle, entre le médecin et George, incliné vers son chevet et collant son oreille à ses lèvres, il écoutait sa dernière confession. On était arrivé à cette heure sinistre de l'après-midi, que les infirmiers appellent la privilégiée de la mort. De minute en minute, Mme de Prasley s'affaiblissait; mais d'instant en instant aussi, la religion, avec ses prières et ses pardons, agrandissait le tableau et élevait les âmes. Tous les assistants étaient à genoux, et, par la porte entrouverte, on pouvait voir les gens du village agenouillés et pleurant: car il en est des bons

instincts de la multitude comme de ses mauvaises passions: une sorte de commotion électrique les développe proche en proche, et la contagion du bien est presque aussi rapide que celle du mal.

Le curé, depuis ce moment, parlait de nouveau à voix basse à la marquise et semblait écouter avec anxiété les réponses que murmuraient ses lèvres livides.

A la fin, son visage s'éclaircit; d'une main il bénit la mourante, de l'autre, il fit signe à M. Durousseau et à Sylvie de s'approcher. Ils s'avancèrent, le front baissé, comme deux suppliants, comme deux coupables, et si le Génie du passé, planant sur ces murs lézardés et cette scène de deuil, avait voulu, lui aussi, une revanche, il n'eût pu la demander plus frappante, ni plus complète. Mme de Prasley les regarda de son œil éteint; quelque chose comme une lueur vague, qui n'avait rien de terrestre, erra sur sa figure et sur sa bouche; puis, soulevant sa main avec effort, elle la tendit tour à tour à M. Durousseau et sa fille. Sylvie, incapable de se modérer plus longtemps, se précipita sur cette main, puis sur ce lit, puis sur ce visage, et s'y serra avec un ardeur fiévreuse, elle dit tout bas à la marquise: « Vivez! vivez, ma mère! je vous adorerai! » L'agonisante fit un léger mouvement comme pour indiquer qu'il était trop tard, mais qu'elle remerciait sa belle-fille. Pendant ce temps, l'abbé Sorel, le front rasséréné, prononçait les paroles de l'absolution suprême. La religion ve-